

## LES PRODUITS DANGEREUX JE M'EN PASSE !



Et si on se passait de ces produits dangereux que l'on retrouve trop souvent dans notre quotidien ? On parle ici des peintures, pesticides, détergents, engrais chimiques, etc. qui sont repris sous l'appellation DSM pour « Déchets Spéciaux des Ménages ». Ils ont au moins trois points communs. D'abord, ils sont dangereux pour notre santé et pour l'environnement. Ensuite, ils sont généralement chers et font mal à notre portefeuille. Enfin, il existe souvent des alternatives naturelles et économiques pour facilement s'en passer.

C'est pour attirer votre attention sur la problématique des DSM et vous proposer des solutions alternatives simples à appliquer au quotidien, qu'Hygea, en collaboration avec l'ensemble des Intercommunales de gestion des déchets, a mis sur pied une grande campagne de prévention.

Toute l'information est disponible sur le site [www.moinsdedechetsdangereux.be](http://www.moinsdedechetsdangereux.be).

Vous y retrouverez une foule de bons tuyaux, d'astuces, de recettes en vidéo, de fiches et même une brochure à télécharger. Bref, de quoi mettre un « halte-là » à notre production de DSM.

### ET SI ON S'Y METTAIT TOUS ENSEMBLE ?

Participez à notre concours organisé en novembre prochain et remportez peut-être un vaporisateur avec un nettoyant naturel et sa recette « miracle ».

*NB: retrouvez deux recettes de produits d'entretien 100 % naturels dans votre rubrique « Ma Grand-mère disait », au verso.*

## LES PRÉPOSÉS À L'HONNEUR !

Hygea, en collaboration avec certaines intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organisera le samedi 10 septembre 2016 une grande journée de mise à l'honneur des préposés. Une journée placée sous le signe de l'échange et de l'humour afin de renforcer les liens entre les préposés et les visiteurs des Ecoparcs.

Le thème général de cette journée sera: « **Le sourire, c'est contagieux** ». Ce sera l'occasion de rappeler quelques règles élémentaires de courtoisie, indispensable pour que votre visite à l'Ecoparc se passe dans les meilleures conditions. C'est l'humour et les dessins de l'illustrateur Kanar qui seront utilisés pour mettre en scène quelques-unes des situations problématiques.

Hygea a décidé de mettre l'accent sur quatre thématiques en particulier :

- l'agressivité envers les préposés avec le slogan : « Ici, on trie aussi son langage » ;

- le tri des encombrants pour améliorer encore le recyclage des déchets ;
- la courtoisie, avec la mise en avant d'une relation positive entre préposé et usager. Le tout sur le ton de l'humour ;
- l'importance d'aplatir ses papiers-cartons afin de limiter l'encombrement dans le conteneur et donc assurer sa disponibilité pour les autres usagers.

Vous pouvez retrouver la campagne et le clip vidéo réalisé à cette occasion sur le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be).



## COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE MES QUOTAS ?



Parmi toutes les matières collectées au sein des 22 Ecoparcs gérés par Hygea, seules 3 d'entre elles sont soumises à un quota maximum :

- les **déchets verts** : 12 m<sup>3</sup>/an/ménage ;
- les **encombrants** (incinérables et non-incinérables) : 5 m<sup>3</sup>/an/ménage ;
- les **inertes** (déchets de la construction) : 5 m<sup>3</sup>/an/ménage.

### QUOTAS DÉPASSÉS ?

Depuis l'instauration de la carte d'accès, il n'est désormais plus possible de dépasser ses quotas gratuitement. Mais en cas de besoin (pour le dépôt des inertes en cas de travaux par exemple), vous pouvez acheter des quotas supplémentaires. La valeur d'un point est de 5 € et la conversion est la suivante :

- **déchets verts** : 1 m<sup>3</sup> = 1 point ;
- **déchets encombrants** : 1 m<sup>3</sup> = 3 points ;
- **inertes** : 1 m<sup>3</sup> = 3 points.

Les achats se font uniquement par tranche de 25 €, soit 5 points minimum. Vous pouvez acheter ces points par virement bancaire, au compte **BE96 3631 2337 0805** avec la communication suivante : nom, prénom du chef de ménage, adresse postale, numéro de téléphone et numéro de la carte d'accès obligatoirement, ou

par Bancontact sur les sites de Cuesmes et de Manage. Ces sites sont accessibles du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Une fois le paiement réceptionné sur le compte d'Hygea, les points seront ajoutés sur votre carte d'accès. Aucune transaction en liquide ou par Bancontact ne se fera au sein des Ecoparcs. Les quotas sont valables une année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Ils sont automatiquement remis à 0 tous les 1<sup>er</sup> de l'an, à l'exception des points supplémentaires achetés en cours d'année.

### NOUVEAU !



Grâce à une nouvelle application disponible à l'automne prochain à partir du site [www.hygea.be](http://www.hygea.be), vous pourrez surveiller votre production et connaître votre solde disponible. Il vous suffira de vous connecter sur le site et de vous munir de votre carte d'accès. En encodant votre numéro de carte, vous obtiendrez directement votre solde par matière. Pratique !

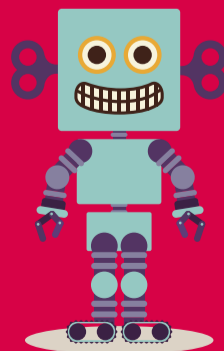
### N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE

Pour rappel, votre carte d'accès est obligatoire pour vous rendre dans l'un des 22 Ecoparcs d'Hygea. Nous vous conseillons d'être également en possession de votre carte d'identité qui peut vous être demandée par un préposé.

merci



## ÇA ROULE DEUX FOIS PLUTÔT QU'UNE



C'est le **23 avril** qu'a eu lieu la grande **collecte annuelle de vélos** en bon état dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie et donc, dans les Ecoparcs d'Hygea.

Une fois encore, votre générosité a fait mouche, puisqu'au total, ce ne sont pas moins de 3.600 vélos qui ont ainsi pu être récoltés dans toute la Wallonie, dont plus de 230 pour la zone Hygea.

Vous avez ainsi offert une seconde vie à ces vélos en leur évitant de devenir de vulgaires déchets. Merci à l'Asbl Accesport, à la Commune d'Ecaussinnes et aux CPAS de Binche, Colfontaine et Hensies. Grâce au travail de terrain de nos partenaires, ils pourront être proposés à des personnes qui n'ont pas les moyens d'en acquérir un neuf.

### COLLECTE DE JOUETS

Le **samedi 15 octobre**, faites un autre beau geste en rapportant vos livres, bandes dessinées, jeux de société, puzzles, petites voitures, camions, jeux de construction, jeux d'extérieur, jouets premier âge en plastique ou en bois, des vélos, ballons, patins à roulettes, raquettes, ... bref, tout type de jouets en bon état et complets dans l'un des 22 Ecoparcs d'Hygea ainsi que dans les parcs à conteneurs de La Louvière et Lens. Ils pourront encore faire plaisir à d'autres.

## ÊTES-VOUS UN BON TRIEUR ?

Pour le savoir, testez vos connaissances sur le tri des PMC dans le camion itinérant de Fost Plus et d'Hygea qui sillonnera les routes de notre région durant cet été et cet automne. Cet outil ludique est également disponible sur le site [www.trionsjuste.be](http://www.trionsjuste.be).

Pour connaître les dates et les lieux de passage dans votre commune, rendez-vous sur le site : [www.hygea.be](http://www.hygea.be).

Vous repartirez avec des outils sympas vous permettant de trier au mieux au quotidien.

Bon tri !



# MA GRAND-MÈRE DISAIT...



Ma grand-mère était la spécialiste des produits « faits maison ». Du coup, elle ne produisait pratiquement pas de DSM. J'ai retrouvé deux de ses recettes 100 % naturelles.

## DES WC PROPRES, MAIS SANS JAVEL

L'eau de Javel est un produit chimique volatil irritant et caustique pour la peau. Ma grand-mère l'utilisait au minimum et toujours bien diluée. Elle avait même sa propre recette de nettoyant pour WC. Dans un vaporisateur de 500 ml, elle mélangeait 1/3 de vinaigre blanc et 2/3 d'eau et y ajoutait 2 cuillères à café d'huile essentielle (pamplemousse, citron, lavandin, eucalyptus, ...). Il lui suffisait alors de vaporiser son mélange sur les parois à nettoyer, de laisser agir un bon quart d'heure et de frotter. Et en plus, ça ne coûte pratiquement rien !



## DÉBOUCHEUR NATUREL

Chez ma grand-mère, lorsqu'un évier était bouché, pas question d'utiliser un produit tout droit acheté à la droguerie. Elle avait sa propre recette de déboucheur naturel. La voici : mélangez 1 verre de bicarbonate de soude, 1 verre de vinaigre blanc et 1 verre de sel de cuisine. Versez le tout dans la canalisation bouchée et ventousez pour bien remuer le mélange. Laissez agir une demi-heure. Versez ensuite de l'eau bouillante pour rincer le tout. Si le problème persiste, ventousez à nouveau ou faites passer un furet en démontant le siphon. Et là encore, cette solution est on ne peut plus économique !

*Merci Mamy !*

# RAPPELS UTILES

## QUELQUES RÈGLES RELATIVES AUX COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

### Pour les ordures ménagères

- Les collectes commencent à partir de 5h30. En cas de forte chaleur, elles débutent à 4h30. Cet horaire est appliqué automatiquement du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Sortez les sacs la veille, à partir de 18h00.
- Les ordures ménagères sont collectées via les sacs blancs réglementaires (logo Hygea).
- Maximum 15 kg par sac. Nouez les 4 poignées prévues à cet effet.
- Emballez soigneusement les objets coupants, tranchants ou piquants dans du papier journal, par exemple.
- Ne jetez pas les seringues dans les sacs blancs. Elles doivent être déposées dans un Ecoparc.
- Si vous suivez un camion poubelle sur la route : soyez patients et ne mettez pas la vie des collecteurs en danger. Ils travaillent pour vous !

### Pour les papiers-cartons

- Rangez vos papiers-cartons dans une caisse ou ficellez-les avant de les déposer devant votre habitation.
- N'utilisez pas de fil métallique, ni de papier-collant pour les attacher.
- Poids maximum : 10 kg.



*Merci !*

# PLONGEZ LES MAINS DANS LE COMPOST

CHACUN D'ENTRE NOUS PRODUIT, EN MOYENNE, PLUS DE 240 KG DE DÉCHETS ORGANIQUES ISSUS DE LA CUISINE OU DU JARDIN PAR AN. À L'ÉCHELLE D'UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES, CELA REPRÉSENTE PRÈS D'UNE TONNE DE DÉCHETS !

Il existe une solution simple pour convertir ces déchets en une source d'énergie pour vos sols : le compostage. Ce procédé consiste à transformer les déchets organiques en compost. Encore faut-il bien le préparer et bien s'en servir une fois qu'il est prêt.

C'est pour vous apporter des réponses à toutes vos questions qu'Hygea organise des formations courtes sur le compostage individuel. Lancée en mai, cette série de réunions compte encore neuf dates :

- mardi 6 septembre : Estinnes ;
- mercredi 7 septembre : Binche ;
- jeudi 8 septembre : Manage ;
- mardi 13 septembre : Dour ;
- mardi 20 septembre : Colfontaine ;
- jeudi 22 septembre : Mons ;
- mardi 4 octobre : Saint-Ghislain ;
- jeudi 6 octobre : La Louvière ;
- mardi 11 octobre : Quiévrain.

Ces formations courtes sont entièrement gratuites. D'une durée de 2h30, elles sont planifiées à 18h30. Pour vous inscrire et retrouver tous les renseignements pratiques sur ces séances, rendez-vous sur le site web [www.hygea.be](http://www.hygea.be), dans la rubrique « Agenda ».

# MAKE LOVE NOT POLLUTION



L'Université de Mons (UMons) a lancé une grande campagne de tri en 2014. Au total, 1.200 poubelles de tri ont été achetées : 680 petites ont été installées dans les bureaux, 500 grandes dans les couloirs et 20 à l'extérieur. L'opération a été accompagnée d'une campagne d'information, au travers, notamment, d'une campagne d'affichage rappelant les règles de tri. Pour soutenir l'opération, Hygea et Fost Plus ont conçu des autocollants sur-mesure qui ont été placés au-dessus de chaque poubelle.

L'UMons a également réalisé sa propre affiche, sur le ton de l'humour, afin de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants et de membres du personnel à participer au tri des déchets.

Voilà une belle action de sensibilisation qui a permis de conscientiser les 9.000 étudiants et membres du personnel aux enjeux du tri et du recyclage des déchets.

## CONCOURS

Gagnez un chariot de course réutilisable au look sympa

Pour cela, il vous suffit de répondre correctement à ces deux questions et de nous renvoyer le formulaire dûment complété avant le 31 octobre 2016 à l'adresse suivante : RÉFLEX - Concours - Hygea - Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Plus simple encore : répondez par mail à [concours@hygea.be](mailto:concours@hygea.be).

© CONCOURS DU RÉFLEX N°22 : à la question « Quand aura lieu la 2<sup>e</sup> édition de l'opération « Be Wapp », il fallait répondre : Avril 2016 ».

Félicitations à Madame Roebben de Soignies qui a remporté un carré potager avec des graines aromatiques bio pour cultiver ses aromates !

Le règlement du concours est disponible sur simple demande au sein des Ecoparcs d'Hygea ou sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be).



## QUEL EST L'INGRÉDIENT UTILISÉ PAR MA GRAND-MÈRE POUR LA PRÉPARATION DE SON DÉBOUCHEUR NATUREL ?

A. De l'ammoniaque B. Du bicarbonate de soude C. De l'eau de javel

Nom / Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Tél. : .....

Question subsidiaire :

Combien de personnes participeront à ce concours ? .....



## Abonnez-vous gratuitement à RÉFLEX !

Rendez-vous sur le site [www.hygea.be](http://www.hygea.be) pour compléter le formulaire en ligne.

Vous recevrez ainsi chaque numéro par mail sous format PDF.

Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, complétez le formulaire ci-après et renvoyez-le à : Hygea – Magazine RÉFLEX – Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse email : .....

## LES IFS CONTRE LE CANCER

Du 15 juin au 30 septembre 2016, Hygea met à votre disposition au sein de ses 22 Ecoparcs des conteneurs spécifiques permettant de collecter les jeunes rameaux des haies d'ifs. Ils contiennent en effet de la baccatine, une substance utilisée dans la fabrication de médicaments anticancéreux.

Il est important que vos déchets de haies ne contiennent que les jeunes pousses de l'année (des branches jusqu'à 30 centimètres de longueur et 1 centimètre de diamètre, ni bois ni corps étrangers) et

qu'ils soient déposés dans les Ecoparcs le plus rapidement possible après la coupe.

Pour éviter de les mélanger avec d'autres déchets, nous vous conseillons d'utiliser une bâche ou un drap pour les recueillir.

Plus de détails sur l'action, contactez Hygea au **065/87.90.90** ou surfez sur [www.hygea.be](http://www.hygea.be).



RÉFLEX est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement avec des encres végétales. - Ne pas jeter sur la voie publique - Editeurs responsables : Jacques De Moortel, Hygea - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré / J. Goossens Fost Plus asbl Avenue des Olympiades 2-1140 Bruxelles



Avec le soutien de la

